



Observatoire économique de France Bois Forêt

Observatoire national de la construction bois 2012

édito

Les entreprises doivent disposer des informations stratégiques pour se développer sur leur marché.

La collecte, l'analyse, la compréhension et la fourniture de ces informations contribuent au développement de toutes les activités économiques de la filière. C'est l'objectif de l'Observatoire économique depuis sa création en 2008 par France Bois Forêt. Cela ne s'était jamais fait dans la filière en raison de la complexité des procédures à mettre en œuvre : en effet, les professionnels travaillent un même matériau, mais à des stades différents. Ce n'est donc pas simple de suivre le produit et de collecter les informations nécessaires à la réalisation d'études économiques.

C'est lors du grand rendez-vous biennal de la filière : le Carrefour International du Bois à Nantes, que nous présentons les résultats de trois études majeures réalisées en 2012 par l'Observatoire économique de France Bois Forêt : l'observatoire de la construction bois développé ci-après, l'étude sur la distribution des sciages en France, et les chiffres clefs de la filière. L'ensemble de ces résultats constitue une somme exceptionnelle d'informations économiques à jour pour les professionnels enfin rassemblées.

L'observatoire a pu être mis en place grâce à la volonté de chacun des acteurs de partager des informations stratégiques qui restaient jusque-

là confidentielles. En effet, tous les membres se sont engagés à fournir les données nécessaires à son élaboration sur la base de la méthodologie définie.

Ici, le rôle de la Contribution Volontaire Obligatoire (CVO) voulue par la filière en 2005 a été déterminant. Nous consacrons des fonds importants aux actions stratégiques sélectionnées par les professionnels.

Le résultat se traduit par la mise à disposition, sur le site de FBF, d'un ensemble de documents utiles à tous : prix et volumes de bois vendus, notes de conjoncture des activités de la première et de la deuxième transformation, ou encore notes de synthèse avec indicateurs sur les secteurs clients ... Pour être tenu informé de chacune de nos publications, inscrivez-vous à la newsletter de l'observatoire sur notre site : www.franceboisforet.fr

Cette étude s'inscrit dans une perspective de meilleure connaissance des marchés, notamment celui du bois dans la construction, où nous aurons d'autres chantiers à mener au sein de la filière. Notre souhait est d'élargir le champ d'action et les partenariats autour de l'observatoire pour mieux informer les professionnels. Les stratégies gagnantes de notre filière passent par le développement des collaborations et la mise en commun de la connaissance.

*Le Président de France Bois Forêt
Jean-Pierre Michel*

Dans le cadre de l'Observatoire économique de France Bois Forêt, à la demande de nos membres, nous avons décidé de mettre en place un observatoire national de la construction bois avec nos partenaires techniques : les interprofessions régionales de la filière bois (IRB), la Fédération Française du Bâtiment Charpente Menuiserie Parquets (FFB-CMP), Afcobois, maisonsbois.com et Woodsurfer. Le bâtiment est le premier consommateur de bois en France, et la construction bois connaît un fort développement. C'est pourquoi il nous paraissait important de dresser un état des lieux dans le but de mieux connaître ce marché et de donner aux professionnels les moyens d'anticiper et de répondre à la demande. Le premier travail de cet Observatoire concerne le recensement, sur l'année 2011, des constructions bois au niveau national dont l'objectif principal est d'estimer la part de la construction bois dans les différents marchés de la construction neuve en France (maisons individuelles, logements collectifs, opérations d'extension-surélévation, bâtiments tertiaires publics et privés). L'enquête confirme le bon développement de la construction bois qui bénéficie à l'ensemble de la filière en amont et en aval. Plus de 11% des maisons individuelles (en secteur diffus) sont en bois, et près de 20% des agrandissements, le tout avec des bois en majorité certifiés (77%) et pour un peu plus de la moitié provenant des forêts françaises et transformés par un tissu d'entreprises locales ! Cette étude a été réalisée par la Cellule Economique de Bretagne, pour le compte de France Bois Forêt, auprès de 945 entreprises de la construction bois en France. Nous sommes heureux de vous en livrer ci-après la synthèse et souhaitons qu'elle vous sera utile.

Le coordinateur de l'Observatoire économique de France Bois Forêt, Eric Toppan

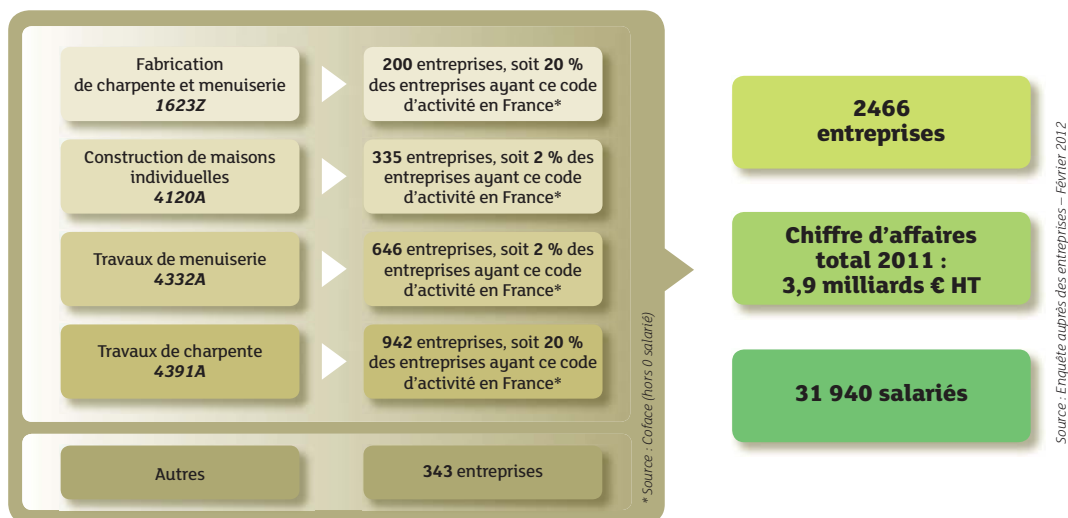
Les partenaires de France Bois Forêt



Les entreprises présentes sur le marché de la construction bois

L'activité globale des 2 466 entreprises

L'activité globale des entreprises recouvre l'activité liée au bois (construction, charpente, menuiserie, bardage...) et d'autres activités ne concernant pas spécifiquement le bois (couverture, zinguerie...). Le chiffre d'affaires total correspond à cette activité globale.



2 466 entreprises présentes sur le marché de la construction bois en France

86 % d'entre elles sont répertoriées dans l'un des quatre codes d'activité suivants : 1623Z, 4120A, 4332A, 4391A. Ces entreprises constituent le cœur de cible de l'enquête. Un fabricant de charpente et menuiserie sur cinq en France est présent sur le marché de la construction bois, ainsi qu'une entreprise de charpente sur cinq. Des entreprises ayant d'autres codes d'activité réalisent aussi des constructions bois ; parmi les plus représentées, on peut citer les constructeurs d'autres bâtiments (4120B), les entreprises de couverture (4391B) ou encore les entreprises de maçonnerie générale (4399C).

Un chiffre d'affaires total de 3,9 milliards € HT

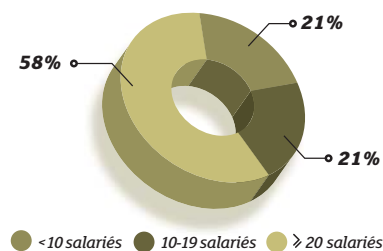
Ces 2 466 entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires total égal à 3,9 mil-

liards d'euros HT en 2011 et emploient 31 940 salariés, toutes activités confondues de l'entreprise. Ce sont les entreprises de charpente qui contribuent le plus au chiffre d'affaires total et représentent le plus grand nombre d'emplois salariés (38 % respectivement). Sur l'ensemble, les entreprises de 20 salariés et plus réalisent 58 % du chiffre d'affaires total et emploient 55 % des effectifs totaux.

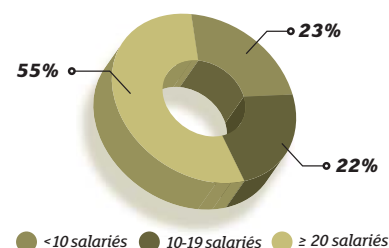
Un positionnement centré sur la construction neuve

79 % du chiffre d'affaires total est réalisé dans la construction neuve, soit 3,1 milliards €. Le logement est le marché principal (68 % du chiffre d'affaires en construction neuve).

Répartition du chiffre d'affaires total par taille d'entreprise

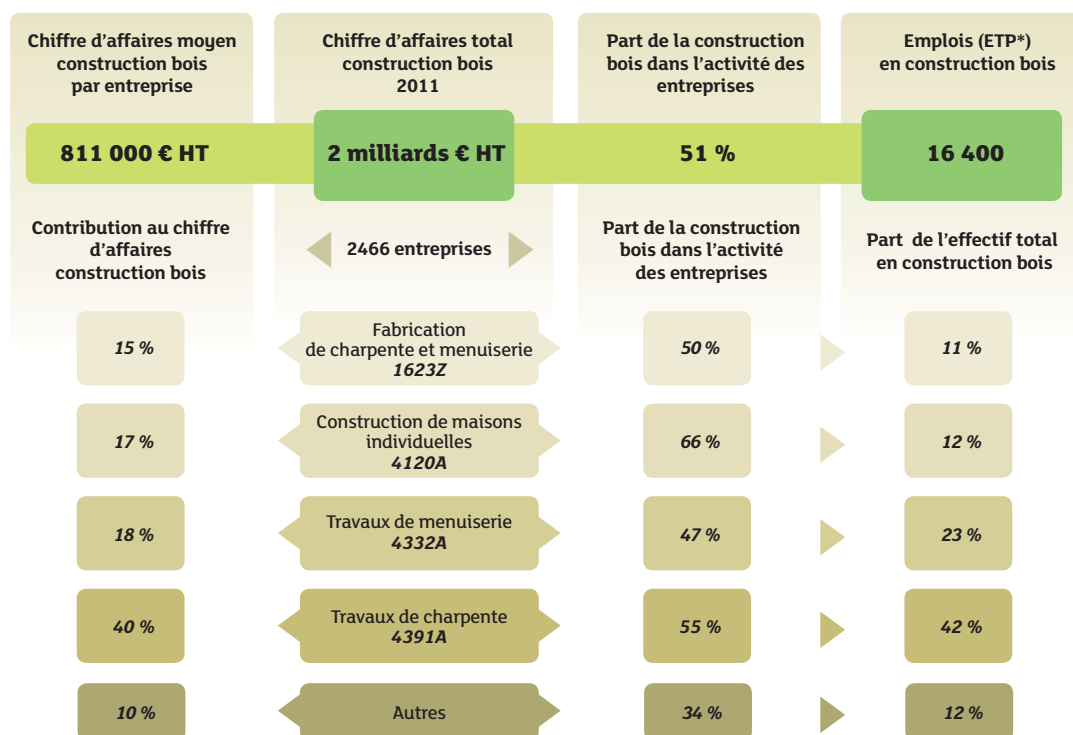


Répartition des effectifs totaux par taille d'entreprise



L'activité Construction Bois des 2 466 entreprises

La construction bois désigne toutes les techniques constructives à base de bois permettant de réaliser un bâtiment neuf (résidentiel et non résidentiel) : celles-ci sont l'ossature bois, le système poteau-poutre, les panneaux massifs contrecollés ou contrecloués, le colombage traditionnel et le bois massif empilé. Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur ainsi que ceux de charpente ne sont pas pris en compte dans cette définition.



* Equivalent temps plein - Source : Enquête auprès des entreprises - Février 2012

2 milliards de chiffre d'affaires en construction bois en 2011

Le montant généré par le marché de la construction bois s'élève à 2 milliards € HT en 2011, soit 51 % du chiffre d'affaires total des entreprises présentes sur ce marché. Ce sont les entreprises de charpente qui ont la contribution la plus forte au chiffre d'affaires généré sur le marché de la construction bois (à hauteur de 40 %). En termes de poids dans leur activité, la construction bois représente plus de la moitié de leur chiffre d'affaires total. A noter la part prédominante de la construction bois dans le chiffre d'affaires des constructeurs de maisons individuelles, ce qui montre que la tendance est à la spécialisation pour ceux qui viennent sur le marché de la construction bois.

16 400 emplois en construction bois
42 % de ces emplois se trouvent dans les entreprises de charpente.

Le Grand Est : 1^{ère} grande région de la construction bois

Le Grand Est ressort comme la première macro-région en termes de marché, avec un chiffre d'affaires de plus de 505 millions d'euros HT en 2011, soit le quart du chiffre d'affaires national. La construction bois représente 60 % du chiffre d'affaires total des entreprises implantées sur ce territoire. Les deux marchés les plus importants sont ensuite le Grand Ouest et le Rhône-Alpes.

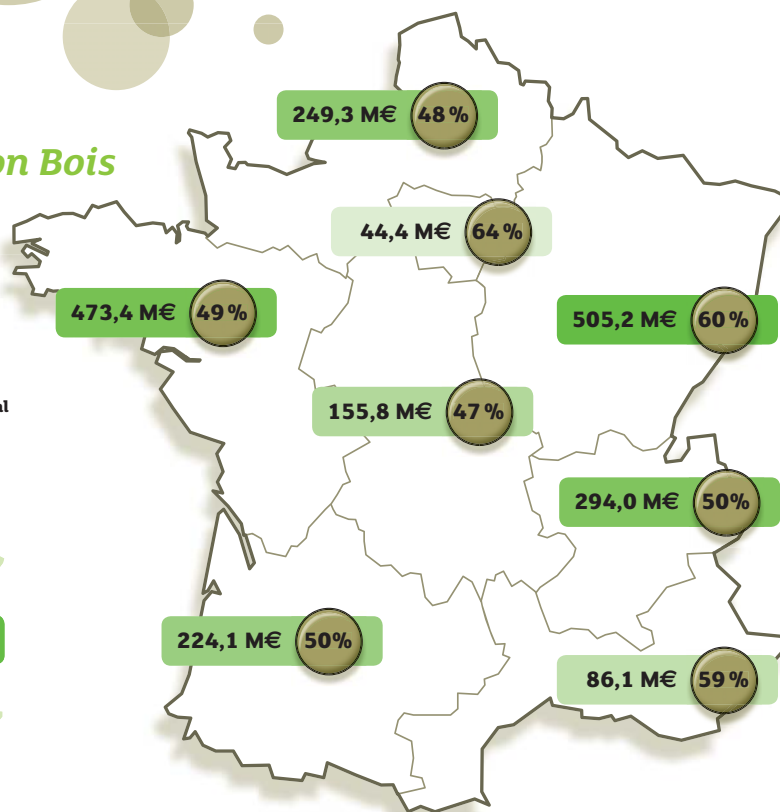


Photo © Architecte Tangi Rubin

L'activité Construction Bois par macro-région

Chiffre d'affaires en construction bois (HT)

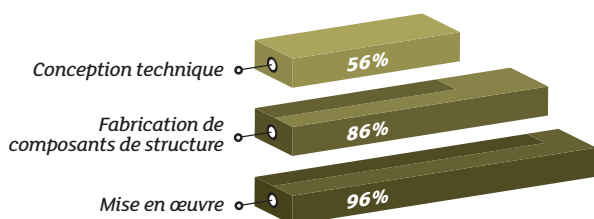
Part de la construction bois dans le chiffre d'affaires total des entreprises



Source : Enquête auprès des entreprises - Février 2012

Les champs de compétence et les emplois en construction bois

Les champs de compétence en construction bois



Plus d'une entreprise sur deux dispose d'un bureau d'études intégré, c'est-à-dire qu'elle détient un logiciel de conception technique. 86 % des entreprises de construction bois fabriquent leurs composants de structure. La quasi-totalité (96 %) met en œuvre sur les chantiers ; celles qui sous-traitent la mise en œuvre sont plutôt des entreprises de 20 salariés et plus.

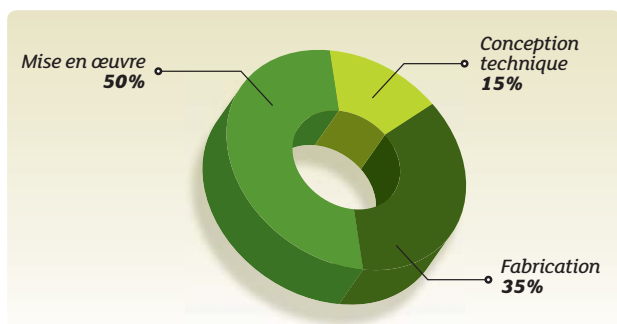
La répartition des emplois en construction bois par champ de compétence

La moitié des emplois en construction bois dédiée à la mise en œuvre

Par champ de compétence, les 16 400 emplois en construction bois se répartissent :

- 15 % à la conception technique et/ou les métrés ;
- 35 % à la fabrication ;
- 50 % à la mise en œuvre.

A noter toutefois la polyvalence très fréquente des ouvriers et compagnons, susceptibles de travailler aussi bien en atelier que sur chantier.



Source : Enquête auprès des entreprises - Février 2012